

Procédure d'adhésion pour une démarche de certification de votre entreprise

Vous avez engagé une démarche de management de la sécurité de votre entreprise et souhaitez faire certifier cette démarche sur la base du référentiel MASE.

Pour ce faire, il convient de déposer une demande d'adhésion au Comité de Pilotage le plus proche de l'agence que vous souhaitez faire certifier.

Contact :

Bérangère ROGER
Administration MASE

Tél. 03 82 82 06 91
Fax. 03 82 82 07 08
berangere.roger.maseest@mecanica.fr

Mase Est
Bâtiment CCI - Synergie
2 boulevard Henri Becquerel
57970 Yutz

Votre demande sera présentée au Comité de Pilotage pour validation, et vous pourrez ensuite mettre votre système en cohérence avec les exigences du [référentiel MASE](#).

L'adhésion à la démarche MASE implique le versement d'une cotisation annuelle de **400€** destinée à couvrir les frais de fonctionnement du groupement.

